



Syndicat de l'enseignement
de la région
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec)
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651
Télécopieur : 450 455-0083
Courriel : presidence@servaudreuil.net
Site Web : www.servaudreuil.net



Mot de la présidente

PLAINTÉ POUR ENTRAVE AUX ACTIVITÉS SYNDICALES

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV) avait déposé une plainte d'entrave aux activités syndicales au Tribunal administratif du travail (TAT) à la suite du fameux sondage, envoyé par le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL), concernant les effets de leur décision de ne plus libérer les enseignantes et les enseignants pour les formations. En effet, le centre vous posait la question à savoir quoi faire en temps de pénurie de suppléants puisqu'il ne veut plus vous libérer. Votre syndicat trouvait que le centre outrepassait ses droits puisqu'il revient au syndicat de questionner ses membres et de suggérer des solutions tout en respectant la convention collective.

Nous avons reçu la décision et la plainte a été rejetée. Toutefois, certains passages sont de la musique à mes oreilles !

D'abord, le juge conclut qu'une entrave aux activités syndicales a été démontrée : « le sondage a pour effet d'entraver les activités du syndicat en permettant au centre de le contourner pour recueillir directement des enseignants des suggestions qui relèvent de matières pour lesquelles le syndicat est l'unique interlocuteur obligé » (par. 28).

Mais le juge conclut qu'il n'a pas la preuve nécessaire de l'intention d'entraver de la part du CSS : « la question emploie un vocabulaire ambigu et malhabile, sans toutefois franchir le seuil permettant de déceler l'intention prohibée par le Code » (par. 35).

Le juge conclut sur cette sage remarque : « S'il est louable que le centre cherche des solutions innovantes à un problème réel, il était somme toute maladroit de solliciter les enseignants sans consulter le syndicat. Cela aurait possiblement permis de reformuler la question de façon à mieux atteindre un objectif légitime » (par. 38).

Autrement dit, le centre a entravé les activités syndicales, le DRH a été « maladroit » en formulant une question « ambiguë, malhabile », mais ce faisant il n'a pas eu l'intention d'entraver.

Je pense que le juge a très bien décodé la situation et je peux lire entre les lignes les problèmes que nous vivons avec les ressources humaines, soit l'inexpérience et le manque d'ouverture à écouter et à collaborer avec le syndicat, seul représentant des enseignantes et enseignants.

(suite à la page 2)

DANS CE NUMÉRO :

➤ Assurance La Personnelle	2
➤ Le camp de la relève syndicale : inspirer le mouvement	3
➤ Pronoms et diversité des genres	4
➤ Bibliothèque syndicale	6
➤ Caisse de l'Éducation	7
➤ Mai sans tondeuse	8

PLAINTE POUR ENTRAVE AUX ACTIVITÉS SYNDICALES (suite de la page 1)

Le centre ne pourra plus agir de la sorte vu la décision rendue, car le SERV serait alors en mesure de démontrer l'intention d'entraver. Les ressources humaines ont maintenant leur petit cours d'entrave 101...

Bref, je suis quand même contente de la décision que je qualifie de petite victoire !

Et la fameuse question...

Lors de cette audience, nous avons obtenu le procès-verbal du comité de réflexion du centre sur la formation continue et les libérations ainsi que les réponses au fameux sondage qui donne des idées intéressantes et d'autres moins à la partie patronale. À ce comité siégeaient quatre directions d'école, la directrice et la directrice adjointe des services éducatifs aux jeunes ainsi que le directeur des ressources humaines. Tout ce beau monde, plutôt que de s'affairer à rendre le centre plus attractif que les autres centres afin d'embaucher plus de suppléantes et de suppléants pour que vous puissiez être libérés comme ailleurs, essaie de trouver des manières de vous former et de faire des CAP sans vous libérer. S'ils utilisent quelques-unes des idées recueillies dans ce sondage, ils vous assigneront notamment des formations et des CAP le soir, les fins de semaine... Encore pire, ils réfléchissent à la fausse bonne idée de prolonger vos journées de travail avec les élèves pour dégager du temps : soit une demi-journée par mois, par deux semaines ou autre pour vous faire faire des CAP obligatoires et des formations, mais pas celles que vous voulez, celles en lien avec le PEVR.

Sérieusement, la seule bonne idée est de dégager du temps, car du temps, les enseignantes et les enseignants que le SERV représente, ils n'en ont plus. Les journées de travail sont assez longues comme ça et le SERV n'acceptera pas de signer des ententes pour augmenter la charge de travail des enseignantes et des enseignants, surtout pas pour que les directions d'école les bourrent davantage.

Pour lire la décision du Tribunal administratif du travail (TAT), suivre ce lien : <https://bit.ly/3nhqGBd>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Salutations syndicales,

Véronique Lefebvre, présidente




laPersonnelle

Accédez à des tarifs d'assurance exclusifs

Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ!

Changez pour La Personnelle et recevez une ristourne de 30 \$ par police auto ou habitation*.

[Obtenir une soumission](#)

[En savoir plus](#)

Apprenez-en plus

Le camp de la relève syndicale : inspirer le mouvement

En quelques mots, le camp de la relève syndicale était stimulant et enrichissant. Plusieurs invités, ateliers et activités nous ont permis d'en apprendre davantage sur la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Celle-ci représente notre fédération (FSE) ainsi que notre syndicat local (SERV).

Nous nous sentons plus renseignés sur les valeurs, la mission, les droits et libertés, les orientations et les pratiques de notre centrale. Sachez que la CSQ est bien plus qu'une centrale, elle se veut un acteur de changement social. Un des buts premiers du camp de la relève est de développer un réseautage afin de mieux comprendre les réalités différentes des fédérations. Cela encourage la solidarité et démontre l'importance du Front commun. L'union fait la force !

Savais-tu que « la mission principale de la Centrale consiste à promouvoir et à défendre les intérêts économiques professionnels et sociaux des membres qu'elle représente, dans le respect des valeurs fondamentales d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté, de démocratie et de coopération. »¹

La personne déléguée, un rôle clé !

Notre premier atelier était très intéressant et pertinent pour l'exercice de nos fonctions. De ce fait, nous avons vu les rôles, les droits et les responsabilités des personnes déléguées. Nous avons également vécu des mises en situation afin de nous faire réfléchir sur nos fonctions de personnes déléguées. Cette activité a mis en lumière la difficulté de concilier nos divers chapeaux (salarié, délégué, collègue, parent, ami, citoyen, etc.).

Défi de la campagne numérique dans un contexte d'actions collectives militantes

Dans le deuxième atelier, on y expliquait la façon dont la centrale s'y prend pour diffuser ses différentes campagnes publicitaires. Il fut très intéressant de voir comment nous devons nous y prendre pour avoir une petite publicité sur *YouTube* et, surtout, comment mesurer l'impact de cette publicité sur le web. Nous espérons pouvoir réinvestir ces apprentissages dans nos actions militantes futures.

Jean-François Beauchemin et Geneviève Chevrier, comité des jeunes



1) <https://www.lacsq.org/csq/mission/>

PRONOMS ET DIVERSITÉ DES GENRES

Nous utilisons les pronoms pour décrire les gens. Les pronoms sont importants car ils reflètent notre identité de genre (la façon dont nous vivons notre genre) et notre expression de genre (la façon dont nous exprimons notre genre aux autres).

EXEMPLES DE GENRES	
Homme	Femme
Bispirituel	Trans
Non binaire	Et bien d'autres

EXEMPLES DE PRONOMS
il
elle
iel (prononcé ièlle)

COMMENT UTILISER LES PRONOMS?

Parfois, nous partageons notre pronom au début d'une réunion ou d'un atelier. Il arrive que le porte-nom permette à la personne d'indiquer son pronom.

BONJOUR, ←
je·m'appelle°: →

J'utilise le pronom°: →



Comment demander le pronom de quelqu'un?

Portez attention au pronom qu'une personne utilise. Partagez votre pronom avant de le demander aux autres.

Vous pouvez dire : « J'utilise le pronom elle. Quel est votre pronom? » Initialement, cela peut nous sembler gênant, mais utiliser le mauvais pronom, c'est encore pire. Partagez votre pronom, même si vous croyez que votre identité de genre est évidente.

Comment faire de notre milieu de travail un lieu plus inclusif? Consultez la page suivante pour vous accompagner dans cette démarche.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet : diversite.lacsq.org/



PRONOMS ET DIVERSITÉ DES GENRES

Qu'est-ce qu'une posture inclusive?

L'inclusion est un état mental qui nous amène à développer des réflexes pour contribuer à la création d'espaces sécuritaires, équitables et diversifiés pour tout le monde. Plusieurs attitudes favorisent le changement d'un milieu vers l'inclusion.

En tant que personne cisgenre, vous pouvez être une alliée de plusieurs manières. Votre solidarité est nécessaire afin d'éliminer la discrimination et la violence faite aux personnes trans, bispirituelles et non binaires.

Trans : une personne dont l'identité de genre diffère de celle qui lui a été assignée à la naissance

Non binaire : une personne dont l'identité de genre existe hors du système binaire « femme »/« homme »

Bispirituelle : une personne autochtone qui est LGBTQ2+ peut s'identifier en tant que bispirituelle

Cisgenre (cis) : une personne qui s'identifie au genre qui lui a été assigné à la naissance

Ces catégories ne sont pas rigides. Une personne dont le genre diffère de celui qui lui a été assigné à la naissance ne s'identifie pas forcément en tant que trans. Une personne qui rejette la catégorisation de femme ou d'homme ne s'identifie pas forcément en tant que non binaire.

Utilisez un langage inclusif

~~Le confrère qui vient de parler.~~ Le membre qui vient de parler.

~~Confrères et consœurs.~~ Confrères, consœurs et amis.

~~Salut les gars.~~ Salut tout le monde.

~~A-t-il perdu son porte-nom?~~ Est-ce que quelqu'un a perdu son porte-nom?

Quels sont les moteurs de changement?

- ✓ Se responsabiliser face à nos réactions et faire preuve d'humilité
- ✓ S'informer et s'éduquer soi-même
- ✓ Éviter le détournement cognitif qui consiste notamment à déformer une information
- ✓ Rester authentique dans son ouverture

Concrètement, quels sont les gestes à poser?

- ✓ Faire preuve de compréhension devant les comportements plus réactifs
- ✓ Ne pas diminuer l'impact des mots
- ✓ Ne pas faire sentir à la personne qu'elle invente, exagère ou détourne le propos
- ✓ Parler avec la personne, et non à sa place
- ✓ Inclure les personnes concernées dans les décisions

Comment être une personne alliée?

- ✓ Ne jamais présumer de l'identité d'une personne, peu importe son apparence et sa façon de s'exprimer
- ✓ Réagir aux propos discriminatoires
- ✓ Adopter un vocabulaire inclusif (comme utiliser une formulation neutre)

Bibliothèque syndicale



Liures

AENQ 50 1971-2021

Association des employés du Nord québécois 50 ans d'histoire (2022)

Collectif Debout pour l'école ! Une autre école est possible et nécessaire

Delbusso éditeur (2022)

Comment enseigne-t-on dans les écoles efficaces ?

Presse de l'Université Laval, Steve Bissonnette, Mario Richard, Clermont Gauthier (2006)

De l'idée à l'action, Une histoire du syndicalisme enseignant

Presses de l'Université du Québec, Anik Meunier et Jean-François Piché (2012)

Eau secours !

Éditions Multi Mondes, Claude Villeneuve (1996)

Les défis de l'eau

Éducation : Le virage américain, suivi de l'école finlandaise

No. 6 - Les carnets de l'Aut'journal, Pierre Dubuc

Éducation aux valeurs et projet éducatif - Tome 1, L'approche

Édition Québec/Amérique, Claude Paquette (1991)

Guide à l'intention des intervenants – Qui vote gagne, le guide

Forum jeunesse de l'île de Montréal (2012)

Guide de l'engagement – Prends ta place.com

Forum jeunesse de l'île de Montréal (2011)

L'école en souffrance, Psychodynamique du travail en milieu scolaire (2 exemplaires)

Crievat, Presse de l'Université Laval, Marie-France Maranda, Simon Viviers (2011)

Le harcèlement moral dans la vie professionnelle – Démêler le vrai du faux

Pocket, Marie-France Hirigoyen (2001)

Les souffrances invisibles, Pour une science du travail à l'écoute des gens

Les éditions Écosociété, Karen Messing (2016)

L'homosexualité à l'adolescence, Comment parvenir à surmonter ses doutes, ses craintes, mais aussi les préjugés et le regard des autres

Éditions De La Martinière, Jeunesse, éd. Anne Vaisman (2002)

Miron le magnifique, L'Action nationale

L'EXAGONE, Jean Royer et quarante collaborateurs (1997)

Monologue du vagin

Édition Balland, Eve Ensler (1999)

Petit cours d'autodéfense en économie, l'abc du capitalisme

Lux éditeur, Jim Stanford (2011)

Pour une gauche à gauche. Critique des propositions sociales et linguistiques de Jean-François Lisée

Les éditions du Renouveau québécois, Pierre Dubuc (2011)

Prévenir et guérir par l'organisation du travail (2 exemplaires)

CSQ (2017)

Prévenir et réduire la violence et l'intimidation à l'école

Fondation Jasmin Roy, Agence Ometz (2013)

Bibliothèque syndicale (suite)

Prévenir les problèmes de santé mentale au travail, Contribution d'une recherche-action en milieu scolaire (2 exemplaires)
Crievat, Presses de l'Université Laval, Marie-France Maranda, Simon Viviers et Jean-Simon Deslauriers (2014)

Programme d'accès à l'égalité syndicale, Pour une réelle représentation
CSQ

Une école de son temps, Un horizon démocratique pour l'école et le collège (2 exemplaires)
Édition Saint-Martin, Jocelyn Berthelot (1994)

Vie économique – Les inégalités – un choix de société ?
Les Éditions Vie Économique (EVE), coopérative de solidarité en collaboration avec Institut du Nouveau Monde (2014)

Vie économique – Paradis fiscaux : Une injustice fiscale
Les Éditions Vie Économique (EVE), coopérative de solidarité en collaboration avec ATTAC-Québec (2012)



DVD

6 mai 2005, Manifestation historique de la CSQ
Durée 56 min 55 s, CSQ, 2005
Une marée humaine, un message clair.
L'intégrale du spectacle de Daniel Boucher

La négo... je l'aurai dans la mémoire longtemps !
Durée 15 min, CSQ, 2006

Luttes et évolution de la CSQ 1936 – 2008
Durée 45 min, CSQ, 2009

Un prof, c'est bien plus qu'un donneur de leçons !
Colloque FSE sur la valorisation de la profession enseignante. Durée 98 min, FSE-CSQ, 2010

**Pour faire l'emprunt de ces ouvrages,
veuillez communiquer avec Claudine Berger au 450-455-6651.**

Programme de reconnaissance « Membre d'une classe à part »



Le **programme reconnaissance - Membre d'une classe à part** vise à mettre en lumière nos membres du personnel de l'éducation et reconnaître l'importante place qu'il occupe dans notre société. Il se déroulera jusqu'au **17 novembre 2023** inclusivement et au total 50 000 \$ en prix sont à gagner tout au long de l'année.

Le concours s'adresse à **toutes celles et ceux qui travaillent activement dans le milieu scolaire ou de la petite enfance, étudient dans ces domaines ou en sont retraitées ou retraités.**

Pour participer :

Il s'agit simplement de remplir le court formulaire en ligne : casseeducation.ca/reconnaissance

Tous les détails et règlements du programme se trouvent également à cet endroit.



Cynthia Bilodeau, comité ACTES